20	01. VII. 1993		10	1		93216.4280
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A1.

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : DEWIGEST

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse : Place A. Leemans 20 N° : 20 Bte :

Code postal : 1050 Commune : Bruxelles

Registre : Commerce Commune : Bruxelles N° : 2172

Numéro de T.V.A. ou numéro national BE 446.494.364

DATE 21 / 02 / 92 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 24 / 05 / 93

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 92 au 31 / 12 / 92

Exercice précédent du / / au / /

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : ~~oui~~ / non *

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Monsieur BERNARD DEWIT
Administrateur Délégué
Rue Kindermans 14
1050 Bruxelles.

(éventuellement suite page)

Nombre total de pages déposées : 10 Numéros des pages, du document normalisé, non déposées parce que sans objet : A 7 - A 11 - A 12 - A 14

Signature (nom et qualité)

Mr B. DEWIT
Administrateur-Délégué

Signature (nom et qualité)

* Biffer ce qui ne convient pas.

31060 XL 19-12-91 © Banque Nationale de Belgique.

93216.4281

T.V.A. BE 446.494.364 A2.

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	11.577.108	
I. Frais d'établissement	20	2.521.268	
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	9.055.840	
A. Terrains et constructions	22	8.730.000	
B. Installations, machines et outillage	23	318.200	
C. Mobilier et matériel roulant	24	7.640	
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	211.229	
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	30	
A. Créances commerciales	40		
B. Autres créances	41	30	
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	210.821	
X. Comptes de régularisation	490/1	378	
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	11.788.337	

 © Banque Nationale de Belgique.

93216.4282

T.V.A. BE 446.494.364 — A3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	575.428	
I. Capital (ann. III)	10	1.250.000	
A. Capital souscrit	100	1.250.000	
B. Capital non appelé (–)	101	( )	( )
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13		
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (–)	141	(674.572)	( )
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	299.750	
VII. A. **Provisions pour risques et charges** (ann. IV)	160/5		
B. **Impôts différés**	168		
DETTES	17/49	10.913.159	
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	3.600.000	
A. Dettes financières	170/4	3.600.000	
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174/0	3.600.000	
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	7.182.214	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	450.000	
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	484.549	
1. Fournisseurs	440/4	484.549	
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	6.247.665	
X. Comptes de régularisation	492/3	130.945	
TOTAL DU PASSIF	10/49	11.788.337	

 © Banque Nationale de Belgique

93216.4283

T.V.A. BE 446.494.364

A4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires	70	1.350.000	
Approvisionnements, marchandises ; services et biens divers } *mentions facultatives*	60/61	166.987	
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	1.183.013	
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (−)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (−)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (−)	630	(981.777)	
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations −, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations −, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (−)	640/8		
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	201.236	
Perte d'exploitation (−)	64/70		
II. Produits financiers	75	673	
Charges financières (−)	65	(876.445)	
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (−)	65/70	(674.536)	
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles (−)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts (−)	66/70	(674.536)	
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Transferts aux impôts différés (−)	680		
IV. Impôts sur le résultat (−)(+)	67/77	− 36	
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		
Perte de l'exercice (−)	67/70	(674.572)	
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transferts aux réserves immunisées (−)	689		
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)		
Perte de l'exercice à affecter (−)	(68/70)	(674.572)	

 © Banque Nationale de Belgique.

93216.4284

T.V.A. BE 446.494.364

A5.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. **Bénéfice à affecter**	70/69		
Perte à affecter (−)	69/70	(674.572)	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (−)	68/70	(674.572)	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (−)	690	( )	( )
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (−)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (−)	693	( )	( )
2. Perte à reporter	793	674.572	
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (−)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

31060 XL 19-12-91 © Banque Nationale de Belgique.

93216.4285

T.V.A.	BE 446.494.364	A6.

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)		B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)		C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)	
	Codes	(en francs)	Codes	(en francs)	Codes	(en francs)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159		8355	
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169	12.558.885	8365	
. Cessions, désaffectations et retraits (−)	8039	( )	8179	( )	8375	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(−)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+)(−)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199	12.558.885	8395	
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (−)			8239	( )	8435	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(−)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269		8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279	981.777	8475	
. Repris car excédentaires (−)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (−)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(−)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329	981.777	8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+)(−)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)−(c)−(d)	8139		8339	11.577.108	8565	

31060 XL 19-12-91 © Banque Nationale de Belgique.

93216.4236

T.V.A.	BE 446.494.364	A8.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants *(en francs)*	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
– Au terme de l'exercice précédent	8700	1.250.000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
– Modifications au cours de l'exercice :			
– Au terme de l'exercice	8701	1.250.000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
125 actions de 10.000		1.250.000	125
		1 Montant non appelé *(rubrique 101)*	2 Montant appelé non versé
		(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page .....)			
TOTAL	871		
		1 Montant du capital détenu *(en francs)*	2 Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
– la société elle-même	872		
– ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS *(montants en francs)*			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT *(en francs)*	8751		
		1 Nombre de parts	2 Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
dont : – détenues par la société elle-même	877		
– détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

31060 XL 19-12-91 © Banque Nationale de Belgique.

93216.4287

T.V.A.	BE 446.494.364	A9.

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, *en francs*

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

Provision pour charge " Ascenseur " selon délibéré au dossier

Exercice
299.750

V. ETAT DES DETTES, *en francs*

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES		
		1 échéant dans l'année *(rubrique 42)*	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir *(rubrique 17)*	3 ayant plus de 5 ans à courir *(rubrique 17)*
TOTAL	891	450.000	3.600.000	

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR	
		1 **les pouvoirs publics belges**	2 des **sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89		
2. Autres emprunts	90		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes **échues** envers		
a) des administrations fiscales	9072	
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

 © Banque Nationale de Belgique.

93216.4288

T.V.A.	BE 446.494.364	A 10.

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL, *en francs*, sauf 1

	Codes	Exercice
1. Effectif moyen du personnel	9090	
2. Frais de personnel (rubrique 62)		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	622	
d) Autres frais de personnel	623	
e) Pensions	624	

VII. RESULTATS FINANCIERS, *en francs*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (rubrique 75)			
. en capital	9125		
. en intérêts	9126		
B. Intérêts portés à l'actif	6503		
C. Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)	653		

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, *en francs*

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
dont : effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice — pour sûreté de dettes et engagements	
		1 de l'entreprise	2 de tiers
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916	9.000.000	
.. montant de l'inscription	917	3.600.000	
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

Litiges importants et autres engagements importants

 © Banque Nationale de Belgique.

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : .....

.....

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ..... F de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans ; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

.....

.....

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

.....

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive)* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min - Max	Taux en % Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement	L	NR	20	
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	L	NR	3	
4. Installations, machines et outillage *	L	NR	20	
5. Matériel roulant *				
6. Matériel de bureau et mobilier *	L	NR	20	
7. Autres immobilisations corporelles				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
— montant pour l'exercice : ..... F.
— montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : ..... F.

* Y compris les actifs détenus en location-financement ; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

 © Banque Nationale de Belgique.